

## PROCÈS-VERBAL VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Bruno-de-Montarville du 24 juillet 2017, à 11 h, à la salle des délibérations du conseil municipal, au 1585, rue Montarville à Saint-Bruno-de-Montarville, sous la présidence de M. Martin Murray, maire.

Sont présents : Mme la conseillère Thérèse Hudon  
Mme la conseillère Isabelle Bérubé  
M. le conseiller Martin Guevremont  
M. le conseiller André Besner  
Mme la conseillère Marilou Alarie  
Mme la conseillère Michèle Archambault

Sont absents : M. le conseiller Michael O'Dowd  
M. le conseiller Jacques Bédard

Sont également présents, le directeur général, M. Guy Hébert, la directrice du Génie, Mme Danielle Botella et la greffière, M<sup>e</sup> Lucie Tousignant.

---

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire Martin Murray constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 11 h.

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, le maire se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q. chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

170724-1

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Autorisation de travaux additionnels relatifs au contrat de construction de deux carrefours giratoires, à savoir à l'approche de la montée Montarville – GEN-2017-02
4. Période de questions
5. Levée de la séance

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Isabelle Bérubé, et RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour, tel quel.

Votes pour : 5

Vote contre : 1 (André Besner)

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

PROCÈS-VERBAL  
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

**170724-2      AUTORISATION DE TRAVAUX ADDITIONNELS RELATIFS AU  
CONTRAT DE CONSTRUCTION DE DEUX CARREFOURS  
GIRATOIRES, À SAVOIR À L'APPROCHE DE LA MONTÉE  
MONTARVILLE - GEN-2017-02**

Il est PROPOSÉ par Michèle Archambault, APPUYÉ par Martin Guevremont, et RÉSOLU d'autoriser les travaux additionnels relatifs au contrat de construction de deux carrefours giratoires, à savoir à l'approche ouest de la montée Montarville, selon les prix unitaires soumis pour un montant approximatif de 140 000\$, incluant les taxes nettes, le tout tel qu'il appert de l'appel d'offres GEN-2017-02.

Votes pour : 5  
Vote contre : 1 (André Besner)

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Lors de cette période, les questions ont porté sur le point n° 3 de l'ordre du jour à l'égard de l'autorisation de travaux additionnels, notamment sur la traverse pour les cyclistes, la description des travaux pour sécuriser la traverse et la signalisation pour les automobilistes.

**170724-3      LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est PROPOSÉ par Isabelle Bérubé, APPUYÉ par Martin Guevremont, et RÉSOLU de lever la présente séance à 11 h 35.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le maire,

La greffière,

\_\_\_\_\_  
Martin Murray

\_\_\_\_\_  
Lucie Tousignant